

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 12 novembre 2015

Étaient présents :

Mme CAZALET adjointe au maire ,

Mmes FRANCK, DESMANTS, POUILLAIN, BRAGATO, ETCHEPARRE et M. HORGUES, NICOLAS, BEAUDOUIN (représentants des parents élus PEEP)

M. DELAS et Mme FRESEL (représentants des parents élus FCPE)

Mmes DEGUIL, KARNYCHEFF, PERCHAI, FRAISSINET, TEISSEYRE, BENAYOUN, JARDRI CHAUDEMANCHE, BERTHELOT, et MM. DAUBA, MOULINIER, PUYFAGES, PEYROU (enseignants)

Étaient excusés :

Mmes BEZIAN (IEN), CAILLEAU(PEEP), DUBREUIL (enseignante), FRIBOURG (FCPE), et M. FLEURY (FCPE)

Ordre du jour :

Le conseil d'école est présidé par M. DAUBA Directeur de l'école.

L'ordre du jour est établi comme suit :

- Compte-rendu des élections de parents d'élèves du 9 octobre 2015
- Points sur les travaux dans l'école
- Approbation du règlement intérieur
- Sécurité dans l'impasse Luckner et au tour de l'école
- Fonctionnement de la cantine
- Fonctionnement de la BCD
- Projets APEM
- Projets proposés par les associations de parents
- Conventions d'occupation des locaux à approuver

1. Compte rendu des élections de parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves avaient lieu cette année le vendredi 9 octobre 2015. La semaine du 5 au 9 les parents ont pu voter par correspondance et un bureau de vote était ouvert dans l'école le 9 octobre de 8h30 à 13h30, les parents d'élèves en assuraient la permanence.

Sur le 529 inscrits nous avons comptabilisé 338 votants soit 63,89 % de participation, ce qui est en augmentation.

Chiffres des élections des parents d'élèves – ecole Montgolfier

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
inscrits	508	531	521	560	526	513	500	529
votants	239	302	290	274	263	227	299	338
exprimés	231	276	267	246	232	220	291	317
taux	47,00%	56,87%	55,66%	48,92%	50,00%	44,00%	59,80%	63,89%
FCPE	81	127	110	102	109	117	123	115
PEEP	150	149	157	144	123	103	168	202
Sièges FCPE	4	6	5	5	6	6	5	4
Sièges PEEP	8	6	7	7	6	6	7	8

Les nouveaux parents élus se présentent .

2. Fonctionnement de la BCD :

A la demande de la PEEP qui voulait savoir où en était le travail sur le catalogue de la BCD nous en profitons pour faire le point sur le fonctionnement de la bibliothèque.

Pendant deux ans M. Nicolas VERGER recruté sur le poste EVS , très investi dans la fonction de bibliothécaire a fait un gros travail de remise à niveau de cet outil :

- entretenir et organiser le fond existant
- compléter par de nouveaux achats
- faire fonctionner régulièrement la BCD avec les enseignants

Il a mis en évidence le grand intérêt des élèves pour la bibliothèque, mais aussi quelques points faibles :

a) Le fait que le poste informatique servant à gérer la BCD n'était pas connecté ni au réseau de l'école ni à internet limite son utilisation.

Une demande a été faite par M. DAUBA aux services concernés de la Mairie et nous attendons une réponse.

b) Le logiciel actuellement utilisé(BCDi 3) semble aussi être un peu dépassé.

A la fin de son contrat qui n'a pu être renouvelé, M. Dauba a recruté une nouvelle EVS : Mme Véronique LANCELEUR.

La mission d'un EVS est avant tout d'assister le Directeur de l'école dans ses tâches administratives qui sont de plus en plus lourdes et nombreuses. Cet aspect avait été largement négligé par le précédent EVS.

Mme Lanceleur est en train de se former à l'utilisation du logiciel BCDi3 et les activités BCD/Informatique peuvent désormais fonctionner.

3. Point sur les travaux dans l'école

- travaux effectués cet été : Un gros chantier a occupé l'école cet été, ce qui a rendu l'accès impossible au centre de loisirs .
 - Ravalement de l'escalier : il a nécessité la mise en place d'un échafaudage, les travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée » dans le ravalement et la restauration des monuments anciens.
 - Réfection du toit du bâtiment commun entre l'élémentaire et la maternelle.
 - Rénovation du bâtiment du GRETA, situé dans l'enceinte de l'Annexe Montesquieu. Quatre salles ont été repeintes et rééquipées. Une clôture a été installée pour séparer du reste de la cour de l'Annexe. Une porte a été percée dans le mur du préau.

L'ensemble des membres du conseil d'école renouvelle la demande concernant l'installation de points d'eau dans ces salles, et la mise à disposition de toilettes sur ce site, dont des toilettes maternelles pour les enfants de la garderie du soir.

- Travaux restant à réaliser :
 - Cage de protection de l'escalier métallique extérieur. A l'heure actuelle les métrés ont été pris et l'entreprise prépare un devis. Nous espérons une réalisation au cours de l'année scolaire.
 - Remise en place des porte-manteaux retirés lors des travaux dans la cage d'escalier et qui sont utilisés par la classe de CP de Mme PERCHAIS.

- Demande récente : IL ya eu une fuite du circuit du chauffage qui a été provoquée par le cisaillement d'un tuyau. Nous avons constaté que cela venait d'un radiateur de l'école qui avait été à maintes reprises bougé par des élèves. Les radiateurs de l'école n'étant pas fixés directement au mur mais tenant par leur propre poids et les colliers de fixation des tuyaux. Cette situation dans un contexte d'école et « d'usage et fréquentation très intensif » peut être dangereux. **Nous demandons donc que les radiateurs situés dans les zones de passage et d'activité comme la salle de sport soient fixés directement au mur par un système adapté.**
- Nous souhaiterions être informés de la programmation des travaux, qui ont été un temps prévus, puis repoussés concernant les fenêtres des salles des classes de la façade Est de la cour.

4. Fonctionnement de la cantine

La PEEP fait remonter des remarques formulées par certains enfants ou parents :

- il arrive que certains plats soient servis trop froid,
- parfois en fin de service les enfants n'ont pas eu le repas prévu ou des parts réduites
- il arrive que certaines classes commencent leur repas vers 13h15, ce qui met les élèves en retard pour la reprise des cours.

M. Dauba indique que en ce début d'année scolaire l'équipe de restauration est constituée de nouveaux agents, que les « piliers » de l'équipe ont été en arrêt maladie. Le fonctionnement de la cantine en a été perturbé.

Mme Cazalet propose aux parents de se rapprocher de la diététicienne responsable à la mairie de Bordeaux et d'aborder avec elle les différents points évoqués.

Monsieur Delas demande comment sont gérés les absences du personnel de la cantine.

Mme Cazalet précise que pour les absences prévues il y a des remplacements systématiques, pour les absences imprévues et courtes, le service est en général assuré jusqu'à moins deux personnes de l'effectif normal, au-delà il peut y avoir remplacement ou redéploiement.

Si une nouvelle classe était ouverte, ce qui avait été envisagé à la rentrée, la cantine sera-t-elle en capacité d'absorber ces élèves supplémentaires ?

Nous étudierons cela si la situation se présente répond Mme Cazalet.

5. Sécurité dans l'Impasse Luckner et aux alentours de l'école.

Il est rappelé que le respect des interdictions de stationner autour de l'école et dans l'impasse Luckner est très difficile à faire respecter. Nous demandons à Mme Cazalet de faire usage de son pouvoir de police pour demander à ce que les services viennent régulièrement au moment des entrées et sorties des classes pour verbaliser les véhicules gênants.

Les demandes d'interventions pourront passer par Mme Debenest assistante de Mme Cazalet.

Nous demandons également que l'école soit signalée par des panneaux dans la rue Albert Pitres.

M. Dauba demande à quel moment les lignes de bus commenceront à circuler rue Mandron en raison des travaux de la ligne D du tram.

M. Cazalet indique que cela est prévu dès Mars-Avril. Un passage protégé pour les élèves arrivant de cette direction sera mis en place.

En ce qui concerne la possibilité de stationner dans le parking du Lycée Montesquieu pour les enseignants qui en auraient besoin, Mme Cazalet attend la réponse du Proviseur à sa demande.

6. Projets APEM

Mmes Perchais et Jardri nous font un bilan rapide de l'activité de l'APEM.

Les rentrées sont produites par la cotisation facultative des parents, les bénéfices du loto, de la vente des photos de classe et de l'aide de la PEEP suite au vide grenier.

Chaque classe reçoit une somme pour les achats liés aux activités (livres, matériel), pour financer une partie des sorties.

Le spectacle de Noël est entièrement financé par l'APEM pour tous les élèves de l'école.

Cette année un deuxième spectacle (ou sortie) au choix de l'enseignant sera entièrement financé dans la limite de 6 € par enfant.

M. Dauba rappelle à cette occasion que loin de toute tentation consumériste, les sorties et projets s'inscrivent dans le cadre des programmes nationaux et ne sont que des outils ou des moyens d'atteindre les objectifs de ceux-ci. Ces projets doivent être choisis en cohérence avec le projet de classe et d'école et ce choix est de la responsabilité de l'enseignant. Cela vaut pour les classes de découverte, les actions sportives, les actions avec les 6èmes, etc.

7. Projets proposés par les associations de parents

- le cross scolaire avec l'association « Action contre la faim »

l'objectif de cette action est de proposer une action d'école, de sensibiliser sur le problème de la faim et de la nutrition, de vivre une action de solidarité.

Pour mettre place le projet il est prévu de constituer un « groupe de pilotage » mixte parents-enseignants pour prévoir toutes les étapes .

D'avoir des interventions de la part d'animateurs de « action contre la faim » auprès des élèves.

De programmer la manifestation si possible à l'occasion de la date nationale d'action contre la faim au troisième trimestre.

- Vide grenier, il doit être renouvelé cette année.
- Rencontre des talents, la PEEP prend des contacts avec de nouvelles personnalités et nous tiendra au courant. Les enseignants ayant participé à cette rencontre en 2015 souhaitent que l'on réfléchisse à l'organisation car le nombre d'enfants était trop important en une seule fois. Faut-il privilégier le cycle 2 cette année ?
- Un projet recyclage des gourdes de compote est aussi proposé, il concerne aussi le temps de garderie du soir, il faudrait donc se rapprocher de Chantecler.

8. Conventions

Trois conventions d'occupation des locaux sont à approuver :

- **avec l'association CHANTECLER** pour l'interclasse, l'accueil périscolaire du matin et du soir, le centre d'accueil et de loisir le mercredi et les activités péri-éducatives du vendredi.
Les lieux utilisés sont la cour, le restaurant scolaire, la salle informatique, la ludothèque, la bibliothèque, la salle polyvalente, deux atelier du premier étage.
- **Le centre social GP intencité** pour les activités péri-éducatives du vendredi sur les lieux suivants : salle polyvalente, ateliers du premier étage, salles Greta, restaurant scolaire, bibliothèque, ludothèque

- **l'Atelier de Danse Montgolfier** pour un atelier de danse dans la salle polyvalente le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 19h.

Le conseil d'école donne un avis favorable aux trois demandes présentées.

Mme Jardri profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes parents et enseignants qui l'ont aidé à organiser et mener son spectacle de fin d'année au Rocher de Palmer en juin dernier.

Les prochains conseils d'école sont fixés au jeudi 24 mars 2016 et jeudi 16 juin 2016.

M. DAUBA
Directeur de l'école